

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC À LA CHARGE DU VENDEUR

(Honoraires appliqués à partir du 1er janvier 2025)

PRIX DE VENTE	HABITATION
Inférieur à 100 000 €	9% avec un minimum de 5 000 € TTC
De 100 001 € à 200 000 €	8% TTC
De 200 001 € à 300 000 €	7% TTC
De 300 001 € à 400 000 €	6% TTC
De 400 001 € à 600 000 €	5% TTC
Supérieur à 600 001 €	4% TTC
Parking	Forfait 3 000 € TTC
Garage ou parking en sous-sol	Forfait 5 000 € TTC

TERRAINS

10% TTC avec un minimum de 5 000 € TTC

PRIX ESTIMATION*

Appartement : 150€ TTC | Maison : 250€ TTC

Les honoraires comprennent les prestations de visite, négociation et constitution du dossier.

Pour tout paiement une facture (obligatoire) sera transmise au vendeur.

TVA au taux actuellement en vigueur de 20%.

*Les honoraires d'estimation sont **offerts** si le bien est mis en vente par votre agence COLMARIMMO.

HONORAIRES D'AGENCE

POUR PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

(Honoraires appliqués à partir du 1er janvier 2025)

HONORAIRES DE TRANSACTION H.T.

De 1 € à 50 000 €	10 000 €
De 50 001 € à 200 000 €	20 %
De 200 001 € à 400 000 €	18 %
De 400 001 € à 600 000 €	16 %
De 600 001 € à 800 000 €	14 %
De 800 001 € à 1 000 000 €	12 %
+ de 1 000 001 €	10 %

* En fonction de son objet social

Les honoraires comprennent les prestations de visite, négociation et constitution du dossier